

# Rapport public Parcoursup session 2023

IFPRA - Lycée professionnel Jean Mermoz - BTS - Production - Métiers de la mode-vêtements - en apprentissage

## Les données de la procédure

Données de la procédure calculées le jeudi 19 octobre 2023.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de contrats saisis
IFPRA - Lycée professionnel Jean Mermoz - BTS - Production - Métiers de la mode-vêtements - en apprentissage	Jury par défaut	Tous les candidats	13	207	7

# Le rappel des caractéristiques de la formation

## Attendus nationaux

S'intéresser aux métiers de l'industrie textile

Disposer de compétences pour travailler en équipe dans le cadre d'une démarche de projet

Disposer de capacités d'organisation et d'autonomie

Disposer de compétences scientifiques et technologiques pour Interpréter et exploiter les informations obtenues à partir d'essais, de test, de simulations, de réalisations

Disposer de compétences en matière de communication technique pour décrire une idée, un principe, une solution (produit, processus, système)

Disposer de compétences en matière d'expression écrite et orale y compris en anglais pour communiquer et argumenter

## Conditions d'inscription

Les candidats, titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français ou d'un titre admis en équivalence, sont autorisés à s'inscrire.

## Contenu et organisation des enseignements pour la formation

Contenu:

Création d'un modèle

Conception de produit par moulage

Développement de produit en CAO

Prototypage 3D

Prototypage

Définition de produit

Dossier de fabrication

Dossier sous-traitant

Dossier de définition bilingue anglais

Chiffrage des coûts industriels

Art appliqué

Organisation:

1365 heures de formation en apprentissage / 2 ans

39 semaines sur 2 ans de formation en établissement/ 35 heures par semaine:

- Enseignement général hebdomadaire: 15 heures

- Enseignement professionnel hebdomadaire: 15 heures groupe et 2 heures classe entière + 3 heures d'arts appliqués

Capacité d'accueil:

14

# Les modalités d'examen des vœux

## Les modalités d'examen des vœux

Il n'y a pas d'examen des vœux

## Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

# Enseignements de la session et conseils aux candidats

## Enseignements de la session et conseils aux candidats

Il est impératif de trouver une entreprise qui souhaite vous accueillir en alternance. Cette entreprise doit pouvoir satisfaire aux attendus du BTS. N'hésitez pas de vous rapprocher du DDFPT du lycée, M. LECOT pour vérifier l'adéquation entre les attendus de l'entreprise et ceux de la formation.

Vous pouvez d'ores et déjà préparer votre CV et votre lettre de motivation. En vous y prenant à l'avance, vous aurez largement le temps de bien choisir les offres qui se présenteront à vous.

# Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation			
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation			
Savoir-être	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation			
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation			
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation			

**Signature :**

Guillaume DUCLOS,  
Proviseur de l'établissement IFPRA - Lycée  
professionnel Jean Mermoz